

Circuit Pédestre du Trièves

Fiche médicale

Cette fiche doit être présente sur le randonneur à chaque sortie.

Chacun doit avoir sur soi sa Carte vitale et sa licence, éventuellement son groupe sanguin.

En cas d'accident, cela permet au responsable de la sortie de prendre toute mesure nécessaire et d'être capable de répondre aux questions qui lui seront posées par les secours.

Nom :

N° de Sécurité Sociale :

Prénom :

N° de licence :

Adresse :

Personne à prévenir en Cas d'accident

Nom, prénom et lien de parenté :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Médecin traitant

Nom

Téléphone :

Si vous êtes sous traitement médical indiquer le traitement en cours et joindre une copie de l'ordonnance;

Signaler allergie anti coagulant, etc... :

Signaler les médicaments que l'on a sur soi, et où, lesquels donner et combien :

Signaler quels signes peuvent survenir :

les gestes à pratiquer :

les gestes à éviter :